constructions menacent de s'effondrer sous le Directoire. Mercier a décrit, dans son *Nouveau Paris*, en 1797, « l'état de dépérissement » du Temple des grands hommes, devenu une ruine avant d'avoir été un monument.

Ce fut Mirabeau qui, le premier, fut enterré au Panthéon. Il n'y resta pas longtemps. Quelques mois après il était jeté à l'égout par ceux qui y transportaient le corps de Marat. On sait à quelles pompes donna lieu l'inhumation au Panthéon de Voltaire et de Rousseau. Puis, sous cette même étiquette : « Grands hommes, » la folie révolutionnaire collectionna au Panthéon les dépouilles de : Lepeltier de Saint-Fargeau, tué par le garde du corps Pâris, du tambour Barra, et du sanguinaire Châlier, le Marat lyonnais...

Le premier Empire se fit l'honneur, en 1806, de restituer le Panthéon au culte, tout en lui laissant le caractère de « Panthéon ». Le même décret qui y redressait l'image vénérée de la patronne de Paris ouvrait la crypte aux dépouilles de trente-neuf fonctionnaires publics, cargaison de grands hommes dans les prix doux, pléiade de nébuleuses.

Les choses restèrent en l'état jusqu'en 1830. Chargé en 1811 de décorer la coupole, Gros commença naturellement par y représenter Napoléon et Marie-Louise, en compagnie de Charlemagne et de saint Louis. Le 10 août 1814, il reçut l'ordre, non moins naturellement, de substituer Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême au groupe impérial. Pendant les Cent Jours, il reçut l'ordre de reprendre le projet précédent. Après les Cent Jours, il reçut l'ordre de revenir au projet primitif. Il était temps que cela finit : Gros devenait fou. Total : treize ans de travaux et 114,000 fr. payés à l'artiste au lieu de deux ans et de trente six mille francs.

Pendant ce temps-là, un sculpteur préparait avec lenteur les épisodes de la vie de sainte Geneviève qui devaient décorer le tympan et les encadrements du péristyle. Mais, au lendemain des journées de Juillet, on vit le comédien Bric Bernard, de l'Odéon, grimper à une échelle et replacer sur la plinthe l'inscription classique tracée provisoirement sur une planche : *Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante*. Le nouveau gouvernement n'osa résister à cette manifestation : M. Guizot en a fait amende honorable dans ses *Mémoires*.

Après le décret du 26 août 1830, le projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur portait que les honneurs du Panthéon ne seraient plus décernés qu'en vertu d'une loi et « dix ans au moins après le décès du citoyen qui en sera l'objet », mais qu'on ferait une exception, en 1831, au premier anniversaire des *Trois Glorieuses*, pour les restes de Foy, du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, de Manuel et de Benjamin Constant. Ils n'y sont jamais entrés.

En 1848, le Panthéon eut à soutenir un siège en règle et servit d'ambulance. On le canonna et on s'y égorgea aux journées de Juin. Pendant le siège, on fit des caveaux un dépôt de poudre, et de l'église un magasin d'avoine. Quand vint le bombardement, qui ne l'épargna pas, les familles du voisinage s'y réfugièrent, installant leur pot-au-feu sur la tombe du maréchal Lannes.

Sous la Commune, les fédérés, après en avoir fait leur quartier général, voulaient l'incendier. Aujourd'hui, en attendant mieux, ils ont obtenu qu'on abattît la croix de l'autel. On fait ce qu'on peut.

Chenavard avait été chargé, après la révolution de Février, de dérouler sur les vastes murs l'histoire de la civilisation et de l'humanité. Il n'arriva pas à devancer la nouvelle métamorphose de l'édifice, et il ne demeure de cette œuvre colossale que de beaux cartons, qui sont une des gloires de l'art contemporain. Redevenu église sous le second Empire, le monument redevint Panthéon sous la Commune, qui avait tant de grands hommes, puis encore église sous M. Thiers, et voici qu'on va le refaire Panthéon, sans doute pour y enterrer les grands politiques, les grands orateurs, les grands financiers de la troisième république. Au moins la France pourra donner une tombe digne de lui à M. Grévy, quand nous aurons le malheur de le perdre.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Les canons du colonel de Bange. — Nous avons lu avec un grand plaisir, la relation des expériences qui ont eu lieu, dernièrement, à Belgrade, sur le canon Krupp et sur le canon français système de Bange.

Ces expériences, aussi sérieuses qu'il a été possible de les faire, ont démontré, jusqu'à la dernière évidence, la supériorité de nos pièces d'artillerie.

M. le colonel de Bange a reçu, du gouvernement serbe, la commande des quarante-cinq batteries de campagne de 80, et de six batteries de montagne du même calibre, c'est-à-dire, en tout, 306 pièces avec leur matériel.

Cette commande, qui s'élève à plusieurs millions, est la plus importante qui ait été faite par une puissance à l'étranger. Ce résultat est donc tout à l'honneur de l'industrie française, de l'usine Cail, si admirablement dirigée par le colonel de Bange.

Mais ce résultat, que nous saluons patriotiquement, n'a pas été obtenu sans de grosses difficultés. Il faut qu'on sache que l'usine d'Essen, c'est-à-dire que la maison Krupp, connaissant, à l'aide des procédés allemands que nous n'apprécions pas, les prix demandés par M. le colonel de Bange, n'a pas hésité à offrir une réduction de plus d'un million sur la même fourniture.

Le gouvernement serbe ne s'est point laissé tenter par le bon marché. L'expérience avait été trop concluante, et, bien que l'état de ses finances lui fasse une loi de l'économie, il a compris que, malgré tout, il avait avantage à payer, même plus cher, les canons français.

Nous relevons ce fait, et nous appelons sur lui, l'attention de nos lecteurs. Cette facilité qu'ont les Allemands d'offrir, toujours et partout, leur marchandise à des prix inférieurs aux nôtres, constitue un danger réel pour l'industrie française.

Un particulier n'agit pas comme un gouvernement, qui tient à la qualité plutôt qu'au bon marché. Un particulier, lui, cherche le bon marché avant la qualité : nous sommes à même de le constater tous les jours à l'étranger, où notre commerce est précisément en décadence pour cette seule raison.

Il ne peut pas, cependant, espérer jamais, chez nous, les avantages et les encouragements que reçoivent, du gouvernement de M. de Bismarck, l'industrie et le commerce allemands. Le chancelier veut que, seuls, l'Allemagne et ses produits règnent sur le monde et il les impose sur tous les points, par la force du bon marché.

Il ne faut pas croire cependant que l'industrie allemande fabrique dans des conditions qui lui permettent de faire des prix de vente aussi faibles.

Pas le moins du monde ; elle vend au-dessous de son prix de revient, elle vend à perte et ne se ruine pas. Cela paraîtrait merveilleux, si on ne savait que la caisse de M. de Bismarck est ouverte à tout commerçant qui n'a pas hésité, pour supplanter le concurrent étranger, français particulièrement, à vendre son produit à un prix même dérisoire.

L'or de M. de Bismarck répare tout le déficit et rétablit l'équilibre, si bien qu'on assiste à ce spectacle étourdissant de voir des marchands s'enrichir à force de vendre à perte.

On trouverait, sans chercher bien loin, des exemples aussi typiques que celui donné par l'usine Krupp et que nous signalons plus haut. En Allemagne, les rails de fer se vendent 175 francs ; or, en Italie, les Allemands vendent les mêmes rails 110 francs. Un écart de 65 francs, sans compter les frais de transport !

Est-il difficile de comprendre qui paie cette différence ? Non, hélas ! Mais, comment notre industrie pourra-t-elle lutter dans de semblables conditions ? Par sa supériorité, qui est éternelle, tandis que les systèmes de M. de Bismarck passeront.

Observations météorologiques. — *Paris, 1 juin.* — La pression barométrique est de 763 à Dunkerque ; 765 à Paris ; 769 à Biarritz. — Le baromètre hausse de 4mm à Valentia, 2 à Brest ; Biarritz ; baisse 2 à Dunkerque, 1 à Nice. — Temps probable : vent d'entre sud et ouest, ciel nuageux, orages. — Température chaude.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les Régates du Blanc-Seau. — Le succès des régates du 29 juin 1884 a été surpassé par celui des régates de dimanche. Ce genre de sport est décidément entré dans nos mœurs : l'affluence du public l'a suffisamment prouvé, hier après-midi.

Sans craindre d'être taxé d'exagération, nous évaluons à trente mille le nombre de spectateurs qui se pressaient sur les deux rives du canal du Blanc-Seau. Les tribunes étaient pleines. Tout le Roubaix sportif était présent.

Cette affluence récompensait amplement les efforts des organisateurs de cette fête qui se sont donné tant de mal et ont déployé tant d'efforts pour arriver à un pareil résultat.

Le temps, longtemps incertain, a été favorable aux régates : le ciel nébuleux s'est parfois assombri d'une façon qui a pu faire redouter de la pluie : mais enfin il n'a pas plu, et tout est allé pour le mieux.

Nous remarquons dans la foule M. Pierre Catteau, conseiller général et M. Vinchon, adjoint au maire de Roubaix. Dans la tribune du jury, ont pris place, outre les dignitaires du Club Nautique, les présidents des sociétés concurrentes.

A trois heures, les courses ont commencé : voici l'ordre dans lequel ont été gagnés les prix :

1re course. — Embarcation de plaisance à 2 rameurs. Parcours : 1,200 mètres, 2 virages. 1er prix, une médaille en argent et 30 francs ; *Courlis*, du Rowing-Club, de Roubaix (parcours en 6 minutes 15 secondes ; 2e prix, une médaille en bronze et 15 fr. ; *Lackme*, du Rowing-Club de Lille (6'16").

2e course. — Yoles-gigs (juniores). 2 avirons en pointe. Parcours : 1,200 mètres, 2 virages. 1er prix, une médaille en vermeil et un objet d'art, don d'un membre d'honneur : *Niniche*, du sport nautique d'Amiens (5'51"). 2e prix, une médaille en argent et 50 fr. ; *ex æquo*, *P'tit Quinquin*, du sport nautique de Lille, et *Risque et Risque*, du Cercle de l'Aviron, d'Amiens (5'57"). 3e prix, une médaille en bronze : *Croquemitaine*, de l'Union nautique de Calais (5'59").

3e course. — Yoles-gigs à un rameur (junioris). Parcours : 1,200 mètres, 2 virages. 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art, don d'un membre d'honneur. *Clair de lune*, de la Société d'encouragement de Paris (5'46"). 2e prix, un objet d'art, don de M. Charles Jonglez, député de Tourcoing. *As de carreau*, du Rowing-Club, de Lille (6'01") 3e prix, une médaille en bronze, *Crevette II*, du Sport nautique de Douai (5'11").

4e course. — Yoles-gigs (seniors) à deux avirons en pointe. Parcours : 1,200 mètres, 2 virages. 1er prix, une médaille en vermeil et un objet d'art, don du Cercle de l'aviron de Roubaix. *Bobino*, de l'Emulation nautique de Boulogne (5'48"). 2e prix, une médaille en argent et 75 fr. *Niniche*, du Sport nautique d'Amiens (5'59"). 3e prix, une médaille en bronze. *Flamberge*, de l'Union nautique de Calais (6'05").

5e course. — Périssoires. Parcours : 1,200 mètres, 2 virages. 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art, don d'un membre d'honneur.

Premier pas, du Club nautique, de Gand. Cette périssoire a fourni une course magnifique et qui a excité l'admiration du public : le rameur a déployé une énergie et une science vraiment remarquables ; il a fait le trajet indiqué en 6 minutes 20 secondes. Pour honorer son triomphe, on a joué la *Brabançonne* et longuement acclamé le vainqueur ; 2e prix, une médaille en bronze et deux semestres du *Drapeau*, don de la Ligue des patriotes. *Ah ! Bah !* du Sport nautique de Gand (6'46") ; 3e prix, une médaille en bronze et une boussole, don de la Ligue des patriotes. *Hallo*, du Sporting dunquerquois.

6e course : Yoles-Gigs (juniors), 4 avirons en pointe. — Parcours : 2,400 mètres, 4 virages. — 1er prix, une médaille en vermeil et un objet d'art, don du Rowing-Club de Roubaix, *Croquemitaine*, de l'Union Nautique de Calais, (11'14"). 2e prix, une médaille en argent et 100 francs, *Clair de lune*, de la Société d'encouragement de Paris (11'22"). 3e prix, une médaille en argent, *Carmen*, du Sport Nautique de Douai, (11'25"). Course vivement disputée : elle a même donné lieu à une contestation, mais le jury a tranché la difficulté avec beaucoup de tact et de sagesse.

7me course : Embarcations de tous genres et de toutes constructions, 2 avirons en couple. — Parcours : 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art, don de M. F. Leboucq, conseiller général de Tourcoing. *Coucou*, monté par M. de Hautefeuille de l'Emulation nautique de Boulogne (5'26). Le Rowingmen, à qui ses nombreux succès et sa force extraordinaire en ce genre de gout ont valu le titre si flatteur de champion de France, a fourni une des plus belles courses qu'il nous ait été donné de voir ; tout le monde l'a applaudi et félicité bien sincèrement. 2e prix, une médaille en argent et 25 francs, *Remember nomade*, du Sport nautique de Vitry Paris (5'55") ; 3e prix, une médaille en bronze, *Boccace*, du Sport nautique de Douai (6'06").

8e course. — Yoles-Gigs (seniors) 4 avirons en pointe. Parcours : 2,400 mètres, 4 virages. 1er prix, une médaille en vermeil et un objet d'art, don de M. Pierre Catteau, conseiller général de Roubaix : *Flamberge*, de l'Union nautique de Calais (11'14") ; 2e prix, une médaille en argent et 100 fr., don de M. Julien Lagache, maire de Roubaix : *Clair de Lune*, de la Société d'encouragement, de Paris (11'15"), 3e prix, une médaille en argent et 50 fr. : *Pandore*, du Club nautique Trois-Etoiles, de Roubaix (11'19").

Cette course a été disputée : nos concitoyens auraient certainement eu le premier prix sans un incident malencontreux qui leur a fait perdre une longueur de plus de soixante mètres : ils se sont, d'ailleurs, fort vaillamment montrés dans cette lutte, qui offrait un vif intérêt.

Ces Régates ont donc pleinement réussi, que l'on considère soit le concours du public, soit l'ordre parfait qui a régné dans l'organisation des différentes courses, soit, enfin, le nombre des engagements. 61 embarcations étaient inscrites ; plus de 45 ont couru. Bien peu de régates de province peuvent produire un tel résultat.

Il faut convenir que tout avait été réglé d'une façon parfaite et qui fait le plus grand honneur à l'esprit d'initiative des organisateurs, parmi lesquels nous devons mentionner et féliciter spécialement MM. Sébert, président ; Gustave Cuignet, vice-président ; Derenthon et Georges Lemaire. Il n'est pas possible d'apporter plus de méthode et d'intelligente distribution dans l'organisation de régates.

La remise des prix a eu lieu à huit heures, au *Grand-Café*, rue de la Gare ; elle a été accompagnée d'un *lunch* soigné.

L'*Union des trompettes*, qui avait prêté son concours aux régates, a été particulièrement fêtée ; on lui a fait une véritable ovation, au *Grand-Café* ; nous ne pouvons qu'y applaudir de tout cœur, car l'*Union des Trompettes* mérite réellement d'être l'objet de sentiment aussi flatteur. Quant à la *Fanfare du Blanc-Seau*, c'est une excellente musique, qui a droit aux éloges les plus complets, pour sa bonne exécution et les qualités dont elle fait preuve.

Au *Grand-Cafe*, on a chaleureusement acclamé M. de Hautefeuille, à qui on a chanté un vivat des mieux sentis qui soient sortis de poitrine humaine. A neuf heures, un joyeux souper réunissait, à l'hôtel *Ferraille*, un certain nombre de *Rowingmen*, qui ont fêté cette gaie journée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

M. Paul Bonnier a lu des vers de circonstance que nous reproduisons avec plaisir :

Canotiers, attention : Je bois au président !
A vos souhaits Sebert, et nageons sous le vent.
Canotiers, garde à vous ! Je bois à la jeunesse,
(Houp-là, sachons virer) qui veut par sa prouesse
Affirmer qu'à Roubaix l'on sait bien canoter.
La rame est dans nos mains, nous allons tapoter.
O mes bien chers amis du Cercle Trois-Etoiles
Tous, vive Cachalot ! qu'il vogue à toutes voiles !

Albert, Léon Duthoit, Burvel et Windeler,
Je bois à vos succès de Roubaix et de Lille !
Decrousseaux et Dubar, Screpel et Liouville,
Du courage et du nerf, il faut les égaler !

Puis, divers toats ont été portés par M. Sébert, M. Gustave Cuignet, M. le président des canotiers de Paris, M. Georges Lemaire, M. Caillot, qui a remercié le sympathique président du *Club nautique* des quelques mots très gracieux qu'il a prononcés à l'égard de la presse locale.

M. Henri Liouville a dit, avec beaucoup d'âme, le célèbre *Chant du Clairon*, de Paul Deroulède.

Dans ce même journal, on écrivait, l'an dernier, que la fête avait réussi au-delà de toute espérance. Nous ne pouvons dire mieux cette année. Roubaix a maintenant ses régates comme il a ses courses ; il le doit à des amateurs dévoués et qui n'ont reculé devant aucun obstacle, pour parvenir à leur fin. Il suffisait de voir le *retour* des régates pour se convaincre de la popularité de cette saine et agréable distraction.

Chronique colombophile. — M. E. Browaeys vient de recevoir la lettre suivante du secrétariat de la présidence de la République :

« Paris, 28 mai.

» Monsieur Ed. Browaeys,

» J'ai l'honneur de vous annoncer l'envoi d'un » vase de Vincennes, provenant de la manufac- » ture de porcelaine de Sèvres, offert par M. le » président de la République, en faveur du Cercle » colombophile *Union*, de Roubaix (Nord).

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considé- » ration.

» Le secrétaire particulier,
» Foument. »

Le prix sera offert au vainqueur du huitième grand concours national de *Dax*, le 11 juillet 1885.

Un Français, quelque peu matérialiste, a dit autrefois : « Tout le bonheur de l'homme consiste dans une bonne digestion. » C'est un peu vrai, car si, pour une raison quelconque, il se produit des désordres dans l'estomac ou les intestins, la nutrition normale du corps s'interrompt aussitôt, le sang ne circule plus régulièrement, devient trop clair ou trop épais, il s'ensuit des maladies du foie ou de la bile, souvent très longues à guérir. Pour éviter ces complications, il suffit de prendre, au premier malaise, quelques Pilules Suisses, dont les succès surprenants augmentent chaque jour, et sont constatés par des milliers de lettres authentiques, comme celle-ci : « A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris : Depuis longtemps je souffrais beaucoup d'une grande inflammation d'intestins, compliquée d'un manque absolu d'appétit. Grâce à vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, je me trouve beaucoup mieux et je vous autorise à le publier.

10947 » P. Maze, au Moulin de Beauronne, » par Neuvic (Dordogne). »

TOURCOING

Arrestation. — Un fileur, nommé J.-B. T. Lesaffre, demeurant rue de la Latte, a été arrêté, ce matin, par le garde-champêtre Devos, pour outrage public à la pudeur.

Expulsés. — Quatre individus belges ont été reconduit, aujourd'hui, au Mont-à-Leux, par la gendarmerie. Ce sont les nommés Edmond Poupard, de Bruges ; Amand Boet, d'Escregnies ; Ferdinand Coulombier et Jean Longueville, de Bruxelles.

LILLE

Mgr Hasley à Lille. — Mgr l'archevêque de Cambrai est arrivé à Lille, à neuf heures. M. l'archiprêtre Lasne, accompagné de ses vicaires, l'attendait, seul, à la gare. Mgr Hasley et M. le chanoine Destombe, vicaire général, sont sortis de la gare par la rue des Buisses, où une voiture les attendait, pour les conduire au presbytère de Saint-Maurice.

Monseigneur, après avoir reçu le clergé de Lille et des environs, a revêtu les ornements sacerdotaux et s'est rendu dans la sacristie, d'où il est entré processionnellement dans l'église.

En tête marchaient des séminaristes, portant, sur des coussins, le crucifix et l'encens. Venaient ensuite les Pères Rédemptoristes, les Pères Dominicains, les Pères Blancs, tout le clergé, Mgr Baunard, les chanoines du chapitre, M. l'archiprêtre Lasne ; et, sous un dais, porté par deux membres de la fabrique, Mgr l'archevêque, donnant sa bénédiction. Après les prières, dites dans le chœur, Mgr l'archevêque est monté dans la chaire, garnie entièrement de velours rouge avec crépines d'or.

Monseigneur est revêtu de la chape, la crosse archiépiscopale à la main, la mitre sur la tête.

Monseigneur, prenant pour texte ces paroles de l'apôtre : *Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a envoyé son fils*, rappelle que l'évêque est le dépositaire de l'autorité divine, le gardien de la foi, et que c'est une grande mission de venir, comme le chef de ses semblables, dans un tel ordre d'idées. Lorsque les regards de l'évêque se portent autour de lui, il voit bien des hommes plus savants, plus riches de tous les dons, mais à ceux-là, Dieu n'a pas dit comme à l'évêque : *Allez et parlez en mon nom*.

Les évêques ont dû, dans les premiers temps, faire les preuves de la religion ; aujourd'hui les évêques n'ont plus qu'à passer et à faire le bien. Leur puissance extérieure est diminuée, mais peut-être leur prestige a-t-il augmenté. L'évêque est le représentant du Saint-Père auprès de ses diocésains ; il leur apporte les consolations en leur prêchant une morale, quelquefois un peu sévère, pour les passions humaines, mais toujours juste et miséricordieuse.

Mgr ajoute qu'il ne fera pas l'éloge de la ville de Lille ; ce serait trop long, mais aussi trop facile. Le diocèse de Cambrai sera toujours digne de sa grandeur passée, et de l'affection qu'il lui porte. Mgr, en descendant de la chaire, s'est assis sous le trône dressé dans le chœur, richement garni de velours rouge à crépines d'or, avec l'écusson archiépiscopal. Il a donné sa bénédiction et s'est retiré, toujours processionnellement, dans la sacristie.

Après la cérémonie, Mgr a reçu, au presbytère, tous les membres des cercles catholiques, qui lui ont été présentés par M. le sénateur Pajot.

Il est ensuite monté en voiture, accompagné seulement de MM. les chanoines Destombe et Lasne, et a rendu sa visite au général commandant la 1re division.

Monseigneur est rentré au presbytère à midi et demi. Il a reçu le préfet du Nord, les généraux, les officiers de l'armée active et des diverses administrations, le tribunal et la Chambre de commerce, les commissaires de police. Ces réceptions ont été très courtes et sans apparat.

Après le dîner intime, qui a eu lieu au presbytère, Monseigneur est remonté en voiture à trois heures, et a rendu ses visites officielles.

Monseigneur part ce soir pour Douai.

La catastrophe de l'ascenseur. — Il y a aujourd'hui un an qu'une terrible catastrophe venait consterner la population. On sortait du concours hippique, un craquement formidable se faisait entendre du côté de l'Esplanade ; c'était l'ascenseur qui rompait ses freins, descendait avec une vitesse vertigineuse et venait s'effondrer sur le sol.

Celui qui a assisté à cet épouvantable drame se rappellera, toute sa vie, le spectacle horrible que présentait cet amas de décombres, où gisaient 21 victimes, et les scènes déchirantes qui se produisirent.

Cinq personnes sont mortes de leurs blessures ; d'autres ont souffert, pendant plusieurs mois ; d'autres, enfin, sont encore, aujourd'hui, incapables de toute occupation et le seront peut-être pendant toute leur existence.

L'enquête, commencée le jour même de l'accident, n'est pas encore terminée.

Trois experts avaient été nommés : c'étaient MM. Cornu, Lams et Dubuisson. Ces Messieurs ont visité attentivement tous les appareils de l'ascenseur et ont présenté leurs rapports à M. le procureur de la République. On nous a dit que cette expertise avait coûté la somme énorme de onze mille francs.

Il paraîtrait que ces rapports ne présentent aucune conclusion et que le parquet ne sait sur quelle cause appuyer son accusation. Il serait donc forcé de conclure à un non-lieu.

Le parquet ne saurait cependant tarder davantage ; il faut une solution.

Concours hippique. — Dimanche matin, a eu lieu le concours pour les chevaux de gros trait.

Ce concours avait attiré beaucoup d'amateurs ; il était splendide.

M. J. Simon-Legrand, agriculteur à Bersée, avait envoyé 36 chevaux attelés en paire à des chariots, camions et tombereaux. Ce lot d'attelages agricoles était splendide ; aussi, le jury a décerné une grande médaille de vermeil à M. Simon-Legrand.

Les prix suivants ont été décernés :

Attelages a quatre chevaux. — Prix à M. Masse-Meurisse, pour son attelage de 4 chevaux noir, et son second de 2 chevaux gris, 1 aubère et 1 bai.

Attelage de deux chevaux. — 1re série. — Prix — M. Simon Legrand, avec *Vol-au-Vent* et *Gros*, attelés à un chariot ; avec *Louis* et *Archange*, attelés à un chariot ; avec *Rigolo* et *Baron*, attelés à un chariot ; avec *Hercule* et *Garçon*, attelés à un chariot ; avec *Marmotte* et *Charlotte*, attelés à un chariot ; avec *Martin* et *Robert*, attelés à un chariot.

2e série. — Prix à MM. Gossart frères avec *Robert* et *Bijoux* attelés à un camion ; à M. Boutry avec *Baptiste* et *Marie* attelés à un chariot ; à M. Boutry avec *Louis* et *Brunette* attelés à un camion.

Des flots ont été donnés à M. Perruchon pour *Louis* et *Eole* attelés à un camion.

Attelages a un cheval, prix à M. Masse-Meurice, pour un cheval de camion gris-pommelé ; à MM. Santenaire et Varos pour le cheval *Garçon*, attelé à un tombereau.

Des flots ont été donnés à M. Dupré, pour sa jument *Coquette* ; à M. Jules Blanckaert, pour son cheval *Roméo* ; à M. Léon Deladerrière-Garin, pour son cheval *Joli* et à M. Delcourt, pour sa jument *Tosme*.

Le jury a décerné ensuite une médaille de vermeil au charretier Dufrenoy, âgé de 80 ans, pour 35 ans de services chez M. Simon-Legrand.

M. Simon est monté sur le siège de la voiture que conduisait Dufrenoy et l'a embrassé en lui remettant sa médaille.

Le marquis de Mornay a vivement félicité ce vieux et brave serviteur et le public a ratifié cette récompense par ses bravos unanimes.

L'après-midi, pour le prix de la Coupe, affluence énorme au concours hippique.

Beaucoup de dames en toilette claires, toute la jeunesse de Lille et les représentants du négoce et de l'industrie.

Les courses ont offert un très vif intérêt.

Les cavaliers ont été superbes. C'est une des plus belles journées de courses que nous ayons eues à Lille jusqu'ici.

Prix de la coupe. — Officiers.

1er prix, *Poulette*, montée par M. Aigoin du Rey, du 8e dragons. 2e prix, *Comateux*, monté par M. Messler, du 15e d'artillerie. 3e prix, *Cythère*, montée par M. Lucas, du 5e dragons. 4e prix, *Absinthe*, montée par M. Levillain, du 19e chasseurs.

Des flots ont été donnés à *Briséis*, montée par M. de Porearo, du 3e chasseurs ; à *Britannia*, montée par M. V. de Saint-Just, du 5e dragons ; à *Crema*, montée par M. Noetinger, du 8e cuirassiers, et à *Flèche*, montée par M. Duchâteau, du 19e chasseurs.

Gentlemen. — 1er prix : *Sweetheart II*, monté par M. C. Bertin ; 2e prix, *Mont-Blanc*, monté par M. Edouard Giardel ; 3e prix, *Bridaine*, montée par M. le baron de Thouron.

Un flot a été donné à *Belle-Petite*, appartenant à M. C. Fiévet et montée par M. Raoul Wagner.

Société des Sauveteurs du Nord

Séance solennelle du 31 mai

Les Sauveteurs du Nord ont célébré, dimanche leur fête annuelle.

Messe à St-Maurice

A midi, une messe solennelle a été dite en l'église St-Maurice ; le président et les membres du bureau avaient pris place dans le chœur. Le drapeau de la société, entouré de quatre sociétaires, était tenu déployé vis-à-vis l'autel.

L'assistance était très nombreuse ; la symphonie des anciens élèves du square Jussieu, sous l'habile direction de M. Bondues fils a exécuté, avec beaucoup de sûreté et d'ensemble, la marche de la *Reine de Saba*, de Gounod, un morceau d'Elévation de P. Lecocq et la *Colombe*, de Gounod. Les violons, surtout, ont parfaitement rendu les nuances, avec une grande justesse de son. Le solo de flûte, joué par M. Bondues, a été très brillamment exécuté.

M. le chanoine Lasne, membre de la Société des Sauveteurs, est monté en chaire ; après avoir rappelé que la religion est la base de toute société, et avoir déploré la triste fin de certains grands hommes qui, dans leur orgueil, se sont cru des dieux et n'ont pas voulu mourir avec les secours de la religion, M. le chanoine Lasne a félicité les Sauveteurs, dont le premier acte, le jour de la fête annuelle, est de venir se prosterner devant Dieu.

Pendant l'office, une quête, au profit de la caisse des Invalides, a été faite par trois dames, membres actives de la Société, Mlle Saury, directrice de l'asile modèle de Boulogne-sur-Mer, Mlle Debaese, de Wambrechies, et Mme Paul Fret, de Lille.

Après la messe, tous les Sauveteurs, président en tête, et précédés de la musique du square Jussieu, sont retournés à l'hôtel des pompiers, où les vins d'honneur ont été servis.

Séance

A 3 heures 1/2, la séance était ouverte dans la salle du Conservatoire, par M. le président Lebon.

Sur l'estrade, sont placés : MM. Mancel, de Dunkerque ; Chariez, capitaine de remorquage des navires de commerce de Dunkerque ; Van der Linden, de Mons, sous-trésorier de la section belge ; Rogié, correspondant pour la section de Dunkerque ; Tasserant, agent principal à la prison militaire de Lille, organisateur de la Société, et les membres de la commission.

M. le président Lebon donne communication des lettres de M. Jules Cambon, préfet du Nord et de M. Géry Legrand, maire de Lille, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, forcés de se trouver à Paris pour les funérailles de Victor Hugo.

Nous constatons avec regret qu'aucun membre des administrations préfectorale et municipale ne soit venu remplacer les chefs.

M. le président prononce un chaleureux et patriotique discours, que le défaut de place nous oblige à ne pas donner aujourd'hui.

Ce discours est accueilli par de nombreux et sympathiques applaudissements.

M. le secrétaire donne lecture de la situation financière.

M. Mancel, après avoir rappelé la belle cérémonie de l'année dernière, prononce l'éloge du maître-pilote Hivin, de Dunkerque.

M. Druez, secrétaire général, après avoir rappelé, dans un discours très applaudi, les commencements de la société et avoir fait pressentir les espérances de l'avenir, donne la liste des récompenses parmi lesquelles nous remarquons les suivants :

Médaille d'or de la société : M. Augustin Masquilier, commandant des sapeurs-pompiers de Tourcoing ;

Médailles d'argent : MM. François Hubert, lieutenant aux sapeurs-pompiers de Roubaix ; Joseph Delcroix à Roubaix ;

Citation : M. Alfred Richez, architecte à Roubaix.

M. le capitaine Lebon, à la suite du rapport, prend la parole et félicite M. Druez de la médaille d'or de 2e classe, que lui a décernée le gouvernement, à l'occasion de l'incendie de la rue Nicolas-Leblanc, où il a sauvé un homme du danger d'asphyxie.

Le banquet

A six heures, le banquet était servi dans la grande salle de l'ancien Cercle du Nord, arrangée avec goût par M. Bondues.

Au milieu de trophées de drapeaux, est placé, sur la cheminée, le buste de la ville de Lille. Au-dessus de la glace, l'écusson de la ville avec l'exergue : *Coram periculo parati*.

Autour de la salle sont les écussons des villes du département.

Nous comptons 175 convives ; à la table d'honneur sont assis M. le conseiller de préfecture Boutet de Monvel, représentant le préfet ; M. Mancel, commissaire de la marine, de Dunkerque ; M. le président Lebon et tous les membres de la commission.

Au dessert, M. le président porte un toast au président de la République, au préfet, aux médaillés et à la presse. Il adresse ses félicitations à la musique du square Jussieu et proclame membre d'honneur M. Bondues fils, chef de cette musique.

« Mes chers camarades, ajoute M. Lebon, je souhaite longue vie à notre chère société, à vous tous hommes de courage et de dévouement. Quelqu'un me disait : Tous ne sont pas des Sauveteurs dans votre Société. Cela est vrai, mais tous sont des hommes d'honneur, prêts à faire toujours leur devoir. Mes chers amis, votre président est fier de vous et vous aime de tout son cœur ».

Des applaudissements frénétiques acclament ce toast du président.

M. le conseiller de préfecture remercie le président, au nom du préfet et du secrétaire général, M. Poirson, absents tous deux pour service, et boit aux sauveteurs du Nord et à leur président.

M. Mancel se lève, et mettant le président en vedette, selon son expression, retrace à grands traits toute la vie du commandant Lebon, ses services militaires, ses récompenses si bien méritées, son dévouement à la société des Sauveteurs. Il termine en buvant à l'union et au développement de la société. M. Assoignon, du *Progrès du Nord*, répondant au nom de la presse lilloise, et propose une quêteau profit de nos soldats du Tonkin.

M. le président remercie de cette généreuse pensée et la quête, faite par quelques membres de la commission, produit 91 fr.

M. le président proclame par acclamation plusieurs membres honoraires de la société parmi lesquels, M. Henri Dusaussois chef de la musique de Staple ; M. le docteur Millot, de Mont-Ecouvé et les membres de la Presse présents au banquet. Au moment où nous quittons la salle les conversations sont très animées ; la plus franche cordialité règne parmi les convives.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 1er juin 1885.

Présidence de M. le conseiller Poulle.

Ministère public : M. Blondel, substitut du procureur-général.

1re affaire. — Tentative d'assassinat à la Madeleine-lez-Lille

L'accusé est le nommé André Carvin père, âgé de 64 ans, né à Tournai (Belgique), bonnetier et demeurant au hameau de Berkem, à La Madeleine.

L'acte d'accusation expose les faits suivants :

Le docteur Benoit est médecin d'une société de secours mutuels de La Madeleine-lez-Lille. Ses fonctions consistent à constater, par certificat, l'état des personnes qui demandent à être admises dans cette société, d'où sont exclus les incurables.

Appelé à déposer, le 18 février dernier, devant M. le juge de paix du canton-centre de Lille, en qualité de témoin, dans une instance entre le président et un membre de cette société, le sieur Carvin fils, le docteur Benoit déclara que Carvin fils étant atteint, depuis longtemps, d'une maladie incurable, le certificat, présenté par ce dernier et signé « Docteur Benoit », n'avait pu être obtenu qu'à l'aide d'un subterfuge.

Carvin père, qui était présent à l'audience, conçut, contre le docteur, un vif ressentiment et résolut immédiatement de se venger. Il retourna à La Madeleine, avec plusieurs camarades, sans proférer, pendant tout le trajet, une seule parole, et passa le reste de la journée, à courir les cabarets, en prenant des renseignements et en tenant des propos qui dénotent déjà son intention bien arrêtée de tuer le docteur Benoit.

Dans le cabaret Priem, vers 5 heures du soir, la conversation s'étant engagée sur le procès, Carvin père, un peu surexcité par la boisson, s'écria : « Le docteur Benoit n'a plus deux jours à vivre, » parce qu'il a fait renvoyer mon fils de la société » de secours. Je ferai à ma mode. Il y passera. » Carvin père montrait, en même temps, un casse-tête qu'il avait tiré de la poche de son paletot.

Plus tard, vers 9 heures du soir, dans l'estaminet Duthoit, il demanda à la cabaretière, de lui indiquer, dans les environs, des clients du docteur Benoit. Il fit inscrire, sur un morceau de papier, le nom de Marie Martin, citée par la cabaretière ; et, vers 11 heures moins un quart, il demanda de lui lire le billet, en disant : « La justice n'est pas juste. » Je me ferai justice moi-même ». La cabaretière, entendant cette réflexion, lui prit le billet, le déchira et l'invita à aller se coucher.

Vers minuit, Carvin père alla sonner à la porte du docteur Benoit ; et, sur la déclaration de la servante que le docteur était absent, il insista en disant que le docteur devait être chez lui.

Sur ces entrefaites, le docteur, revenant de Berkem, avec les sieurs Dumont et Bertin, arriva chez lui ; et Carvin le pria de l'accompagner au hameau de Berkem, pour donner ses soins à Mme Priem, tombée subitement malade. On reprit la route de Berkem, Dumont et Bertin marchant devant, Carvin causant avec le docteur Benoit et ad...

FEUILLETON DU [illegible] JUIN — (N° 53).

BOUCHE-VERTE

TROISIÈME PARTIE

XXII

(suite)

— Madame, lui dis-je, en feignant une grande émotion, j'ai longtemps servi sous les ordres du brave capitaine de Mortray.

Et je lui donnai immédiatement des détails destinés à lui prouver que je connaissais bien et depuis beaux jours son mari. — J'étais dévoué corps et âme à cet héroïque marin, et je viens vous avertir que sa mémoire est gravement menacée. Un de ses compagnons de voyage va profiter du retentissement causé par l'affaire de Miroville, pour publier dans certains journaux des documents qui démontrent que le capitaine, poussé par d'étranges fatalités, a commis des actions plus que regrettables.

Mme de Mortray se désola.

— Il ne manquerait plus, s'écria-t-elle en pleurant, que de voir le nom de mon mari compromis.

Je lui fis observer qu'elle pourrait, avec de l'argent, acquérir, puis détruire les documents compromettants. Le misérable qui allait s'en servir voulait tout simplement faire du chantage. Il serait enchanté de s'en défaire pour de l'argent...

Mme de Mortray me déclara que sa fortune serait, au besoin, consacrée à sauver l'honneur de son nom. Elle voulut s'occuper elle-même de cette affaire, et partit pour Marseille en compagnie d'une vieille dame de compagnie qui avait appartenu à la défunte marquise de Claveyrouse.

— J'avais entendu parler d'un mystérieux visiteur qui était venu voir Mme de Mortray à Poitiers et l'avait probablement décidée à partir pour Marseille. C'était donc vous ?

— C'était moi.

— Et à Marseille que fîtes-vous ?

— Je fis d'abord traîner les choses... feignant d'être le négociateur de l'affaire... Mme de Mortray avait une petite bastide aux environs de la ville.

— Je le sais : j'y suis allé.

— Vous ?

— Moi.

— Et comment cela ?

— Que vous importe ?

— Oh ! ça m'est égal, à présent surtout !...

— Continuez, Pascal !...

— Un jour, je dis à Mme de Mortray que j'étais enfin en possession des fameux documents ; mais je fixai un prix tellement élevé, que c'était la ruine pour la pauvre femme.

— Vous avez été plus discret avec moi.

— C'était plus sûr, Monsieur Saint-Jorry... Et je ne veux plus agir qu'à coup sûr !

Quant à Mme de Mortray, elle consentit à se rendre dans un bouge de la banlieue marseillaise, où je lui donnai rendez-vous... et...

— Misérable, tu l'as assassinée !

— Certainement non, Monsieur Saint-Jorry, vous savez bien que ce n'était pas mon but. Voici la vérité, et vous êtes homme à deviner que je ne mens pas. Mon intérêt est d'être absolument sincère avec vous. Grâce à la double parole que vous m'avez donnée, je n'aurai plus à craindre la justice, toujours menaçante pour les gens comme moi !

— Enfin, que s'est-il passé dans le bouge où Mme de Mortray avait eu l'imprudence d'aller vous trouver ?

— Une chose sinistre, Monsieur Saint-Jorry.

La pauvre femme avait survécu à la mort de sa fille, mais je vis bien que mes révélations lui portaient un coup mortel.

Son visage se décomposait.

Elle mourait de douleur et de honte à vue d'œil.

Pris d'une rage de cruauté, je me hâtai (il fallait se hâter) de lui dire que j'étais en mesure de lui démontrer que sa fille tenait du capitaine de Mortray...

Mme de Mortray se redressa, voulut me donner un démenti, mais c'était fini. Elle n'en avait pas la force. Tout cela, c'était la mort ; son cœur se brisa, je vis sa bouche se remplir de sang. Elle tomba morte.

Saint-Jorry se repentait de son serment.

Il eût voulu se jeter à la gorge du misérable, l'arrêter et le livrer à la justice. Mais il se calma.

— Continuez, dit-il froidement.

Pascal reprit :

— Je me débarrassai du corps.

Pour un homme comme moi, ce n'était pas difficile.

Puis je revins à Paris...

Mme de Mortray n'avait sur elle qu'une somme minime...

J'essayai de pénétrer dans la bastide, où sa dame de compagnie vivait seule. Mais les premiers jours, des circonstances insignifiantes en elles-mêmes m'en empêchèrent. Plus tard, la maison était surveillée et protégée je ne sais par suite de quelles démarches.

— Je le sais, moi, dit Saint-Jorry en souriant.

— C'est fini ! peu m'importe ! Il n'y avait rien à faire à Marseille. Je revins à Paris... où je retrouvai ma pauvre Jaguarette, avec qui j'avais trouvé le moyen de nouer une aimable intrigue dans l'intervalle de mes va-et-vient... A Paris, quelques amis, dont le nom ne vous servirait de rien, me dirent que le sieur Alepin, notaire, s'était retiré à la campagne, en Normandie, et vivait seul dans une maison isolée et mal gardée. Ils ajoutèrent que cet homme, très riche et très avare, ne se séparait jamais complètement de son argent et de ses valeurs et...

— Il est parfaitement inutile d'insister, Pascal, interrompit Saint-Jorry ; le reste se devine parfaitement : vous veniez chez Me Alepin pour le voler et l'assassiner au besoin... et c'est ce qui m'a valu le plaisir de faire votre connaissance. Mais permettez-moi de vous le rappeler : si je suis bien aise de vous connaître, c'est pour savoir la vérité sur le crime de Miroville... et jusqu'à présent vous m'avez laissé dans un vague regrettable à ce sujet. Je devine bien que Gabrielle est morte victime d'une machination infernale du capitaine Williams, mais en quoi consistait cette machination ?

— Je vous ai dit que pour en finir avec mes révélations les plus pénibles, je désirais intervertir l'ordre de mon récit... Vous savez comment j'ai continué la vengeance du capitaine Williams. Vous allez savoir maintenant comment le capitaine l'avait commencée.

XXIII

— Je vous ai dit, continua Pascal, après une interruption de quelques secondes, qu'à notre départ du Sénégal, nous nous dirigeâmes vers le sud-est de l'Afrique...

Cette expédition s'était, peu à peu, changée en grande excursion.

C'est elle qui est relatée dans un gros volume, publié à Londres par les éditeurs Bottingham, Shelton and Ce et traduit en français par M. Albert Devailly-Bernay.

Vous avez peut-être lu cet ouvrage, qui obtint une vogue européenne.

Je sais qu'en Angleterre son succès fut immense.

Le capitaine Mortimer Williams, auteur du volume, fut considéré comme une des gloires des Trois-Royaumes.

Soyez persuadé qu'il a tenu à peu de chose qu'il ne fût enterré à Westminster.

De fait, son livre intitulé : *Voyage aux contrées inconnues*, est plein de choses intéressantes...

Il n'y manque que l'épisode le plus intéressant... le capitaine négligeant, en cette occasion, ses intérêts d'auteur et de grand voyageur, s'était bien gardé de le raconter... Vous comprendrez tout à l'heure pourquoi.

Qu'il me suffise de vous dire qu'après bien des fatigues, bien des traverses, bien des dangers, bien des combats... qu'après beaucoup de triomphes cruels et d'exécutions atroces qui procurèrent d'indicibles jouissances au capitaine Mortimer Williams, nous fîmes connaissance d'une des plus curieuses peuplades de l'Afrique centrale.

Nous ne l'abordâmes pas en ennemie.

Alliés avec de nombreuses peuplades noires, nous entrâmes chez elle en triomphateurs pacifiques, en amis, en hôtes respectés et admirés.

Cette peuplade se nomme les Hamouadas ; elle se compose de nègres grands, robustes, intelligents, cruels, très perfides, d'une laideur monstrueuse, et des mœurs plus monstrueuses encore.

Les Hamouadas sont naturellement menteurs comme tous les sauvages... mais plus que tous les autres sauvages.

Une de leurs manies, quand ils sont errants sur un sol étranger, est de cacher leur origine ; ce qui ne leur est pas très difficile, car physiquement, ils ressemblent, à s'y méprendre, à une foule d'autres individus de la race africaine.

Voulez-vous un exemple frappant de cette manie ?

Dans un de mes récents voyages, je fis rencontre d'un grand diable de nègre qui me dit s'appeler Tupamibo, et appartenir à la tribu des Kouvoubis, voisine de la Sénégambie. Je l'amenai en France ; et comme il avait une aptitude merveilleuse à dévorer des poulets crus avec leurs plumes, et des lapins vivants, avec leur poil, j'en fis présent à mon vieil ami, le saltimbanque Lamoureux, avec qui je n'ai guère cessé d'être en relations, car j'ai été tour à tour marin et saltimbanque, pendant toute ma vie.

Eh bien, Monsieur Saint-Jorry, ce nègre était Hamouadas et j'ai su son origine d'une manière bizarre... Il est mort de peur en voyant l'image de la statue de *Tingo-Toï*, l'idole de ses ancêtres...

Or, *Tingo-Toï*, c'est... *Bouche-Verte* !

Et pour qu'un nègre, habitué à dévorer des animaux vivants, meure de terreur à son aspect, il faut, n'est-ce pas, que ce soit une terrible idole !

— J'en conviens, dit Saint-Jorry, haletant de curiosité, et comprenant qu'il allait enfin avoir le mot de la terrible énigme de Miroville.

(*A suivre*) SIMON BOUBÉE.